Conférence générale du Vme arrondissement

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VIIme Série.

4. Quatre caisses pèsent 185, 218, 367 et 95 kilos. Combien pèsent-elles ensemble ? — Rép. 865 kg.

3. Un négociant livre à un client 375 kilogrammes de riz à 38 cent. et 125 kilogrammes de sucre à 47 cent. A combien se monte la facture ? — Rép. 201 fr. 25.

2. Le prix d'achat de 3590 kg. est de 5923 fr. 50 et les frais de transport de 89 fr. 75. Quel est le prix de revient de 100 kg. ? — Rép. 167 fr. 50.

1. Sur un plan à l'échelle de 1 : 50 (ou $^1/_{50}$), un magasin a 31 cm. de long, 15,5 cm. de large et 12 cm. de haut. Quel est le cube réel de ce magasin ? — Rép. 15,5, 7,75, 6 m., 720,75 m³.

VIIIme Série.

4. Sur 200 fr. de loyer que l'on doit, on a déjà payé 136 fr. 50. Combien doit-on encore ? — Rép. 63 fr. 50.

3. Que gagne-t-on en une année si l'on travaille 2815 heures à 48 c. l'heure ? — Rép. 1351 fr. 20.

2. La clôture entourant un terrain rectangulaire de 32 $^1/_2$ m. de long sur 25 $^3/_4$ m. de large a coûté 792 fr. 20. A combien revient le mètre courant ? — Rép. 6 fr. 80.

1. Max a prêté 1600 fr. au 4 % et à intérêts composés, c'est-à-dire qu'à la fin de chaque année les intérêts sont ajoutés au capital. Quel est son avoir à la fin de la quatrième année ? (Négliger les centimes.) — Rép. 1870 ou 1871 fr.

Conférence générale du Vme arrondissement.

Par une joyeuse matinée d'octobre, le corps enseignant gruyérien se rassemblait à Bulle pour sa conférence générale d'automne. Vieux magistrat aux barbes grisonnantes, institutrices gracieuses et sémillantes, jeunes maîtres à l'air un peu timide : tous s'abordent et devisent avec gaîté. Soudain, la clochette s'agite et le silence s'établit lentement ; puis, la séance commence, une séance longue et laborieuse dans laquelle on agite les questions les plus diverses.

M. l'Inspecteur donne d'abord un rapide aperçu sur les derniers examens préalables et sur les examens écrits du printemps avec les observations qui en découlent.

M. Yerly était chargé de présenter un rapport sur l'enseignement du calcul et de la comptabilité. Une discussion nourrie suivit la lecture de cet intéressant travail. On est arrivé à ces deux conclusions principales :

1° Nos communes manquent, en général, d'hommes capables soit pour rédiger, soit pour vérifier leurs comptes. M. Lanthmann, à Neirivue, a abordé au cours de perfectionnement l'étude de la comp-

tabilité communale. Il est à souhaiter que cette initiative se généralise.

2° La méthode de comptabilité employée à l'école primaire doit être, au moins dans ses grandes lignes, la même que celle des cours agricoles organisés dans nos campagnes, de sorte que les jeunes gens qui les suivront plus tard se trouvent en terrain connu et n'aient qu'à compléter leurs connaissances.

Pour varier les travaux de la séance, M. Savoy, préfet de la Gruyère, avait eu l'heureuse idée de donner une conférence sur l'histoire diplomatique. Cet aperçu historique, très documenté et très instructif, intéressa vivement l'auditoire et obtint de longs applaudissements. Puisse cette innovation passer à l'état d'habitude dans nos modestes assemblées !

On aborde encore différentes propositions secondaires. Mais, même dans les questions pédagogiques, notre pauvre nature se réveille. Midi avait sonné depuis un instant; un appétit bien aiguisé venait nous le rappeler. On lève la séance pour faire honneur à un excellent banquet, une de ces agapes pleine de cordialité familière et de franche gaîté. Et pendant que le soleil déclinait dans un ciel idéalement bleu, mettant l'or de sa pourpre sur l'alpe blanchie, chacun regagnait son foyer avec le souvenir d'une journée agréablement remplie.

F. Ruffieux, *secrétaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

De l'Ecole nationale : « Pendant longtemps, les devoirs à domicile ont été considérés comme étant le *nec plus ultra* pour faire progresser les élèves, pour développer leur initiative, pour les habituer au travail personnel. On en donnait de longs, et parfois de tellement longs que les enfants devaient s'y atteler pendant plusieurs heures. Et le surmenage naissait chez les écoliers sérieux et intelligents, le découragement apparaissait chez ceux de force moyenne, tandis que les moins studieux ou les moins bien doués se désintéressaient complètement de leurs travaux. On en est revenu de cette façon d'agir, et si, par mesure hygiénique et pour ne pas aller à l'encontre du développement physique des enfants, on n'a pas encore supprimé complètement les devoirs à domicile à l'école primaire, au moins les a-t-on réduits dans une large mesure.

A présent, les applications sur les notions étudiées se donnent ordinairement au cours même de la leçon et suivent immédiatement l'exposé, l'entretien ou la discussion orale portant sur le point à enseigner.

Toute application, c'est logique, doit faire l'objet d'une